

## De la terminologie musicale pour la didactique du français langue étrangère: ouvertures et repérages

SOPHIE AUBIN

Universitat de Valencia

Sophie.aubin@uv.es

### Resumen

La terminología musical actual de la didáctica del francés como lengua extranjera se limita a una serie de términos que proceden generalmente y directamente de la fonética aplicada. El nivel de integración didáctica de esta terminología, por presentar cierta complejidad, sigue siendo muy relativo dando lugar a cierto vacío. Sin embargo y teniendo en cuenta la naturaleza profundamente musical de una lengua viva y moderna, la necesidad de nombrar los elementos musicales así como las técnicas que permiten dominarlos es constante por parte de los actores de la enseñanza y del aprendizaje de la música de la lengua estudiada. De allí la importancia para la didáctica de las lenguas de la elaboración de una estrategia para el desarrollo de esta terminología. El examen parcial de varias obras de referencia junto a la exploración de los términos compartidos por los campos del lenguaje y de la música conduce a un primer corpus a partir del cual se podrán emprender futuros trabajos definicionales.

### Palabras clave:

didáctica, música de una lengua, diálogo interdisciplinar, herramienta.

### Abstract

The current musical terminology in the teaching of French as a second language is limited to various terms generally and directly coming from applied phonetics. Due to its relative complexity, the level of didactic integration of this terminology still evinces the fact that further work must be done to fill an empty space. However, taking into account the deeply musical nature of a living and modern language, there is a constant need on the part of the teachers and learners of music in the studied language to name both the musical elements and also the techniques used to gain competence in them. It is therefore important for the didactics to language to elaborate on such terminology. An initial study of several reference works along with the exploration of the terms shared by the fields of language and music lead to a preliminary corpus from which further definitional research can be conducted.

### Key-words:

didactics, music of a language, interdisciplinary dialogue, tool.

## 1. Prélude

Certains pourraient penser de prime abord qu'une terminologie musicale pour l'enseignement d'une *langue* est pour le moins surprenante, voire abusive. Ce serait oublier qu'une langue est avant tout «un système de sons émis par la bouche et perçus par l'oreille» (Gougenheim, 1939 : 13), un système musical de communication dont on a pu formuler une définition linguistique : «Une musique de langue regroupe tous les faits inhérents à la communication sonore qui se manifestent à travers les usages de cette langue» puis une définition plus artistique : «Une musique de langue est un moyen de communication qui consiste dans l'Art de combiner des sons, de les organiser dans le temps, de les produire harmonieusement grâce au corps humain, instrument à vent et à percussion et selon des règles spécifiques» (Aubin, 1997 : 72-73). Arrivé en situation d'enseignement-apprentissage, ce moyen de communication acquiert une identité bien particulière, instable, variable, devient une langue plus ou moins différente de celles qui sont familières aux oreilles et aux yeux de l'apprenant. Cette langue se transforme en *nouvelle musique de langue* qui possède des caractéristiques uniques et change considérablement en fonction de multiples phénomènes culturels, individuels, sensoriels, affectifs, environnementaux dont il faudra dominer progressivement les nuances et les pièges pour comprendre et être compris. Lorsque ce système musical devient objet d'enseignement-apprentissage, il s'agit de mettre en œuvre tous les moyens didactico-pédagogiques pour faire face à cette formation musicale spécifique. Or, l'absence ou l'ignorance d'une terminologie propre à l'Art et à la technique de l'enseignement *d'une musique de langue nouvelle et différente* est évidemment un facteur de maintien de cette réalité physique, perceptive, corporelle, esthétique dans l'implicite, la complémentarité, la marginalité, l'oubli, le non-enseignement. Quand bien même un professeur aimerait se livrer à des approches musicales dans le cadre de sa pratique quotidienne, il se heurterait à un problème d'insécurité lexicale qui le ramènerait vers des bases strictement linguistiques et grammaticales.

Cet enseignement présente donc un degré de spécificité qui justifie pleinement le fait de posséder sa propre terminologie. La culture d'une terminologie musicale pour la didactique d'une musique de langue apparaît comme un facteur fondamental de progression de tous les acteurs de ce domaine.

Ceci dit, l'introduction brusque d'un vocabulaire trop complexe, importé directement, éloignés du vécu, de la formation des enseignants et apprenants est certainement vouée à l'échec. La présence sur le terrain de la didactique des langues de termes trop techniques ou scientifiques, dépourvus d'une définition pratique, n'ayant pas reçu un niveau suffisant de *didactisation* constitue plus un frein qu'un moteur pour l'apprentissage. La didactique des langues a pris l'habitude d'importer principalement voire exclusivement sa terminologie musicale de la phonétique appliquée. Après les nombreuses «crises» et constats de régression de l'enseignement de *la phonétique* et de *la prosodie* régulièrement diagnostiqués (Guim-

brière, 1994 : 45-52), la didactique des langues-cultures ne dispose toujours pas ou ne s'est pas encore forgée sa propre terminologie musicale. Les termes de phonétique, même élémentaires (grave, aigu, timbre, intensité, etc.) ne sont pas intégrés dans les discours au même titre, par exemple, que certains mots de grammaire traditionnelle (article, verbe, sujet, complément, etc.). Les cas de *la phonétique* dont on observe dernièrement un effacement dans les manuels de FLE et de l'expression *faire de la phonétique* illustrent bien ce propos. *Phonétique*, employé comme substantif, est ni plus ni moins le nom d'une discipline scientifique sur le terrain de la classe de langues qui a, pendant longtemps, complexifié et freiné l'étude explicite des phénomènes sonores et musicaux et obligé les didacticiens-phonéticiens à adoucir son image. De plus, les connotations négatives de *phonétique* considérée comme une sorte de matière ardue à étudier n'ont pas permis à des termes simples de cette science de jouer leur rôle et d'être bien exploités : *Onde sonore, aigu, grave, résonance, résonateur, chuchotement, sonante, sifflante*, etc. Il n'est donc pas étonnant d'observer, actuellement, un certain recul de l'emploi de *phonétique* non seulement dans les manuels de FLE mais aussi dans les présentations des activités sonores par les enseignants à leurs jeunes et moins jeunes publics.

Dans cette confusion générale entre objet d'enseignement et discipline scientifique, ce projet de constitution d'une terminologie musicale pour la didactique du FLE doit reposer sur une stratégie dont quelques fondements peuvent être avancés :

- a. Puisque les apprenants-enseignants en langue sont aussi des apprenants-enseignants en musique de langue, compte tenu de l'essence musicale de ce système de communication, ils sont logiquement consciemment ou inconsciemment demandeurs d'une série de termes musicaux adaptés aux besoins de l'apprentissage de cette musique spécifique.
- b. Le repérage, la sélection, le traitement d'un terme musical s'effectuent dans l'hypothèse de sa pertinence pour l'enseignement-apprentissage du français et selon l'évaluation positive de sa capacité à aider l'apprenant dans ses opérations d'intériorisations et d'extériorisations de ce *nouveau* système. La compréhension du terme par enseignants et apprenants, la facilité de son usage, son pouvoir évocateur sur les plans auditif et moteur, son potentiel de renforcement de la part accordée à la sensorialité, à l'affectivité sont des critères fondamentaux de ce choix.
- c. La constitution de cette terminologie musicale entend être un facteur de dialogue pluridisciplinaire avec la didactique et la pédagogie d'autres systèmes musicaux (chant, musiques d'autres langues, langage musical, musiques instrumentales, etc.)
- d. Cette culture de termes musicaux entend apporter un degré de formation et sensibilisation musicale dans le cadre de l'éducation musicale générale que

l'apprenant reçoit toute au long de sa vie, fondée sur la grande diversité des systèmes musicaux de communication humaine.

- e. La démarche consiste alors à dépasser le stade de l'analogie langue-musique dont la fonction n'est souvent qu'illustrative.
- f. Le soin apporté à cette terminologie s'intègre dans un projet épistémologique plus ambitieux : la constitution d'une véritable didactique musicale pour l'enseignement-apprentissage des langues-cultures (Aubin 1997 : 85-179).

Avant de poursuivre, précisons que nous pensons principalement aux enseignants et apprenants de français général n'ayant reçu aucune formation musicale préalable et n'ayant pas de professions acoustiques, phonétiques, musicologiques, musico-instrumentales. Nous ne rentrons donc pas sur le terrain du Français pour le chant, ni celui du Français sur Objectif Universitaire dans les filières musicales, les conservatoires et écoles de musique, ce qui pourrait faire l'objet d'une autre étude.

L'objectif à plus long terme est donc de réunir, constituer, définir l'ensemble des termes musicaux nécessaires à l'enseignement-apprentissage d'une *musique de langue différente*. Nous procéderons pour l'heure et dans un premier temps à un bref examen d'ouvrages de références de didactique du FLE afin d'évaluer la présence d'une terminologie musicale et, dans un second temps à une diversification des sources de manière à esquisser un corpus de termes musicaux pour cette didactique.

## 2. Prospection partielle de termes musicaux

Malgré le grave inconvénient d'extraire des termes sans une analyse précise de leur contexte, un tour d'horizon de trois types de supports méthodologiques adressés aux enseignants, apprenants, formateurs, didacticiens, auteurs de manuels apporte des indices sur l'usage et la fréquence de ce genre de termes. Un recensement et un échantillon faisant plus ou moins directement référence aux éléments sonores et aux moyens de les acquérir peuvent être rapidement constitués.

### 2.1. Dans quelques manuels de Français Langue Etrangère (FLE)

Certains auteurs de méthodes aiment prendre pour titre un terme musical *Tempo*, *Cadences*,<sup>1</sup> se plaçant ainsi dans le cadre de l'analogie entre le dynamisme de l'apprentissage d'une langue et celui de la musique. Cependant, les contenus musicaux et les orientations méthodologiques de ces manuels ne sont pas en rapport avec leur titre et n'apportent aucune innovation de ce point de vue. Si l'on prend les manuels de FLE pour adultes et grands ado-

1 Bérard, E. – Canier, Y. 2000. *Tempo*. Paris, Didier.

Berger, D. – Mérieux, R. 2003. *Cadences*. Paris, Hatier/Didier.

lescents publiés dans les années 2000, le schéma diffère peu des années 90. D'une part, nous remarquons la présence, très relative selon les auteurs, du thème de la musique prise comme piste de découverte culturelle, et sujet d'interaction (Quelle est ta musique préférée ? Aimes-tu tel ou tel chanteur, présentation de divers styles et musiques). D'autre part, nous comptons sur une rubrique fixe pour chaque unité dont l'espace est limité généralement à un petit cadre qui n'occupe pas une place centrale dans la page et dont le titre concentre souvent deux ou trois termes musicaux, comme en témoignent les trois exemples suivants:

*Echo 1. Livre de l'élève (Girardet, Pécheur, 2010).*

Comme les manuels au titre musical cités supra, nous nous trouvons face à une méthode de langue conventionnelle. Sa rubrique la plus musicale s'intitule : *Sons, rythmes, intonations* ; Elle ne contient cependant pas de termes musicaux hormis *accentuation*, et *enchaînement*. Soulignons que cette méthode possède également une autre rubrique régulière intitulée *À l'écoute de la grammaire*.

*Latitudes 1. Livre de l'élève (Mérieux, Loiseau, 2008).*

Les termes de ce manuel se référant le plus à la musicalité de la langue sont concentrés dans une rubrique intitulée *Des sons et des lettres*. On y trouve seulement *intonation*, *rythme*, *liaison*, *son*.

*Connexions 3. Livre de l'élève (Mérieux, Loiseau, Bouvier, 2005).*

Ce volume possède une rubrique au titre ambitieux qui fait figure d'exception dans l'ensemble des manuels: *La musique de la langue*. La présence de cette expression a déjà été interprétée comme un indice de progression de l'approche musicale (Loiseau, 2008 : 128-131). Cette partie est surtout consacrée à l'étude de la relation entre la musique de la phrase et le sens, à l'expression de sentiments par la musique de la phrase et à la reconnaissance des accents régionaux et francophones. Sous ce titre et tout au long du manuel, seuls les termes *intonations*, *accents*, *accent rythmique* peuvent être repérés.

A ce stade de notre démarche, notre récolte de termes musicaux pertinents pour la constitution de notre corpus est réduite : une douzaine de mots auquel il faudrait ajouter *musique de la langue*, expression qui n'est cependant pas représentative de l'ensemble.

*Accent, accent rythmique, accentuation, cadence, écho, écoute, enchaînement, liaison, son, rythme, intonation, tempo.*

*Forum 1, Guide pédagogique (Murillo, Campà, Tost, Mestreit, 2000).*

Nous ne quitterons pas la sphère des manuels de FLE sans souligner une série de termes utilisés dans le Guide pédagogique de la méthode *Forum*, destinés à expliquer la manière d'enseigner les sons selon une approche verbo-tonaliste et dont voici quelques exemples: *paysage sonore*<sup>2</sup>, *mots diapasons*, *mouvement*, *mélodie*, *souffle*, *palette sonore*, *polyphonie*.

La faible proportion de termes musicaux dans les manuels peut être due à une volonté, de la part des auteurs, de ne pas surcharger l'apprenant d'un métalangage *phonétique* qui risquerait de décourager certains apprenants. Par contre, les signes de l'Alphabet Phonétique International restent bien présents.

## 2.2. Dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Les auteurs du Cadre se fixent pour objectif la «maîtrise du système phonologique» (Conseil de l'Europe, 2001 : 92). Il est impossible de trouver dans ce Texte de Références par excellence les expressions *musique de la langue*, *musique de la parole*, *musicalité*, *musical*, *mélodie*. Le terme *musique* revient certes souvent mais seulement dans la liste des sujets d'expression de la pensée pour le niveau B1, au même titre que les livres ou le cinéma. Une étude plus exhaustive donnerait certainement des résultats surprenants : *intonation*, *rythme*, *prosodie* par exemple, apparaissent moins souvent que *débit*.

On serait tentée d'affirmer avec empressement que le CECRL ne favorise pas l'intégration explicite par les utilisateurs de l'étude de tous les éléments musicaux de l'expression langagière. Ainsi, l'absence de *mélodie* se retrouve à la fois dans le CECRL et dans les trois manuels de FLE examinés supra. Si ce Cadre a une certaine influence sur les choix terminologiques des auteurs de manuels donc sur le discours des enseignants, la correspondance n'est heureusement pas totale car *enchaînement*, curieusement, n'a pas été repéré dans le CECRL alors qu'il est employé par les auteurs de la méthode *Echo*.

Même si les auteurs et traducteurs du CECRL semblent éviter de se placer directement dans la *musicalité de la langue* pour se centrer sur des objectifs lexicaux, grammaticaux, sémantiques, phonologiques et orthographiques, interculturels, de nombreuses portes sont cependant ouvertes aux utilisateurs sur le développement des compétences musicales de l'apprenant, pour peu que ceux-ci se livrent à une lecture artistico-musicale de l'ouvrage.

Une grande importance est accordée dans le Cadre au *corps* et aux «comportements paralinguistiques» (Conseil de l'Europe, 2001 : 73). Or le corps est indissociable de tout mouvement sonore et musical.

- a) Le Cadre prévoit dans sa partie réservée aux «Utilisations esthétiques ou poétiques de la langue» (*Ibid.* : 47) sans restrictions ni exclusions les *activités esthétiques*, l'esthétique sonore étant un fondement de l'enseignement-apprentissage de tout système musical.

2 Concept fondamental des recherches d'Elisabeth Lhote (dir.). 1987. «A la découverte des paysages sonores des langues» dans *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, n° 353, Paris, Les belles lettres.

- b) Le récepteur de la production orale de l'apprenant est souvent désigné collectivement sous le nom d'*auditoire* et plus individuellement d'*auditeur* auquel il ne faut *procurer* ni *tension* ni *inconfort* pour démontrer, par exemple, que l'on a atteint un niveau B2 dans l'art de réaliser des *annonces publiques* (*Ibid.* : 50).
- c) On souligne de plus la présence d'expressions sur lesquelles des notions musicales peuvent être cultivées : *ondes sonores*, *unités sonores de la langue*<sup>3</sup>, *traits vocaux* (*rythme*, *volume*), *voix*, (terme qui présente une haute fréquence d'utilisation), *viva voce*, *silence*, *rythme de la phrase*, etc.
- d) Fait grammatical/fait musical : la présence réitérée de la musique en tant que thème d'expression écrite ou orale invite à accorder une place significative, dans les méthodes et dans les cours de langue-culture, aux auditions, musiciens, compositeurs, à la poésie, à la pluralité des systèmes musicaux dans le monde. Ceci représente en effet un facteur d'acquisition d'un vocabulaire musical non seulement utile dans la vie quotidienne mais aussi pour caractériser la musique du français étudiée et les performances de chacun. Ces lexiques musicaux fournissent aux apprenants un outil pour la réflexion sur le *fait musical*, au même titre que les nombreuses réflexions menées traditionnellement sur le *fait grammatical*.

Malgré l'absence remarquée de «musique d'une langue» et des expressions et dérivés qui relèvent de cette famille, il n'y a donc à notre sens aucune incompatibilité, en méthodologie d'une langue-culture différente, entre l'usage d'une terminologie foncièrement musicale et le CECRL. Quant à notre récolte de termes musicaux, elle augmente très doucement: *voix*, *viva voce*, *débit*, *silence*, *volume*, *auditeur*, *auditoire*, *esthétique*, *sonore*, *sonorité*. Reste à vérifier si une terminologie que l'on peut considérer comme *musicale* existait aussi dans l'ouvrage de référence précédent : *Un niveau-seuil*, Travaux du Conseil de l'Europe (1976) et s'il est possible de constater une augmentation ou une diminution à 25 ans d'intervalle.

### 2. 3. Dans les dictionnaires de didactique du FLE

a) *Dictionnaire de didactique des langues* (Galissou, Coste 1976).

- Ce dictionnaire constitue un document unique à plus d'un titre :
- Il représente l'un des vecteurs fondamentaux de la fondation de la Didactique des langues et du FLE et de la définition de ses contours.
- Il contient des définitions de concepts provenant de nombreuses disciplines dont la linguistique, la phonétique, la sociolinguistique, la psycho-

3 Expression que l'on trouve à la page 91, suivi de «(phonème)», dans un souci semble-t-il de compenser l'image d'unité isolée véhiculée par le terme «phonème».

logie et dans une moindre mesure, la musique. La didactique des langues était considérée à l'époque par les auteurs comme un «domaine-carrefour» dans lequel les concepts proprement didactiques étaient forgés.

- On y découvre la première description d'une méthodologie pour l'élaboration d'un dictionnaire de didactique de langues : ainsi, il ne s'agit pas d'emprunter termes et définitions en provenance d'autres dictionnaires mais d'effectuer une «sélection», une «réinterprétation» et de donner au terme une «coloration spécifique». (Galissou, Coste, 1976 : 2). Compte tenu de l'évolution de la didactique des langues à cette époque, les auteurs de ce dictionnaire reconnaissent que ce niveau de coloration didactique est encore faible.

Voici une liste de 39 termes, sur les 1000 items de ce dictionnaire, orientés vers la musicalité<sup>7</sup>. Rappelons que la sélection que nous opérons est en fonction de la capacité présumée du terme à recevoir une définition utile pour l'enseignement-apprentissage de la musique du français. Les termes de phonétique acoustique ou de phonologie qui présentent une trop grande complexité sont donc exclus.

*Accent, acoustique, allongement, articulation, auditeur, audition, bruit, cadence, débit, décibel, durée, enchaînement, geste, intensité, intervalle, intonation, langage, liaison, mélodie, octave, onde, pause, phonation, phonatoire, prononciation, prosodie, répétition, rythme, rythmique, son, sonore, sonorisation, sourd, tempo, tension, timbre, vibration, vocal, voix.*

- b) *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* (Cuq 2003).

Ce dictionnaire, contrairement au premier, recueille les fruits d'une trentaine d'années de progression disciplinaire. Il est précisé dans l'introduction (Cuq, 2003 : 6-7) que le choix des entrées repose en grande partie sur des critères d'usage, de jugement d'importance et d'utilité. Sur le plan musical, il n'y a aucun terme nouveau par rapport au premier dictionnaire : nous ne pourrions retenir que *accent, articulation, débit, intonation, phonation, phonatoire, prononciation, prosodie, répétition, rythme, son*, soit 11 termes sur 660 items. On remarque non seulement l'absence de *musique* mais la disparition de *mélodie* et *audition*. *Ecoute* et *voix* ne sont pas non plus au rendez-vous.

- c) *Dictionnaire pratique de didactique du FLE* (Robert, 2008).

L'auteur de ce dictionnaire ne cherche pas à remplacer les dictionnaires existant mais à fournir un outil de formation pour aider les enseignants

à mieux comprendre les concepts de la didactique des langues grâce à «l'élimination de tout métalangage inutile» (Robert, 2008 : 3). Sur les 100 termes entrés dans ce dictionnaire, aucun ne renvoie directement à la musicalité. Il existe cependant un index thématique d'où on peut extraire : *accent, accent tonique, accentuation, groupe rythmique, hauteur, intonation, mélodie, phonie*. Dans l'article consacré à la phonétique, l'auteur précise que la prosodie a pour objet « l'étude de la musicalité de la phrase. »

## 2. 4. Bilan

Si l'on prend chaque source de manière isolée, la proportion de termes musicaux est réduite. Le terme central *musique* est en général absent. En raison de cette exclusion qui n'est jamais justifiée, les termes musicaux employés forment une sorte de *périphérie* qui gravite autour de ce noyau, de cette désignation essentiellement sous-entendue. Si l'on réunit l'apport de chacune de ces sources, un premier corpus de 60 expressions peut être formé.

*Accent, accent rythmique, accent tonique, accentuation, acoustique, articulation, auditeur, audition, auditoire, allongement, bruit, cadence, débit, décibel, durée, écho, écoute, enchaînement, esthétique, enchaînement, geste, groupe rythmique, hauteur, intensité, intervalle, intonation, liaison, mots diapasons, mélodie, mouvement, musique de la langue, octave, onde, pause, paysage sonore, palette sonore, phonation, phonatoire, phonie, polyphonie, prononciation, prosodie, répétition, rythme, rythmique, silence, son, sonore, sonorité, sonorisation, souffle, sourd, tempo, tension, timbre, voix, vibration, viva voce, vocal, volume.*

En ce qui concerne les dictionnaires de didactique du FLE, la tendance est à une sorte d'extinction des termes musicaux entre 1976 et 2008. L'extension de l'étude sur une période historique plus vaste, soit le repérage de termes musicaux en usage à l'époque de la méthodologie dite «traditionnelle», pourrait accentuer la démonstration de l'ampleur de la réduction que nous percevons aujourd'hui.

Cette prospection devra se poursuivre dans les ouvrages spécifiques et complémentaires de pratique de la *phonétique* et sur des sites adressés aux apprenants en FLE.

## 3. Double source d'enrichissement

La première source que nous mettons en valeur se trouve dans la langue française elle-même et au cœur de la lexicographie linguistique et musicale. La seconde se place sur le terrain des contacts et du dialogue interdisciplinaire.

### 3.1. *Exploitation d'un Trésor*

Les domaines de la linguistique et de la littérature d'une part et ceux de la musique, de la musicologie, de la pédagogie musicale d'autre part, partagent à divers degrés une terminologie commune forgée au cours des siècles, témoins de leurs relations très étroites et de la spécification progressive des systèmes musicaux de Communication Humaine. Nous avons retenu 153 exemples appartenant à la fois aux domaines de la langue et de la musique afin de dresser une liste (non exhaustive) de termes puisés dans l'usage et dans des dictionnaires généraux de langue française (*Le Petit Robert* et *Le Trésor de la Langue Française Informatisé*).

*Accent, accentuer, accompagnement, accord, accorder, acoustique, aigu, anacrouse, anticipation, art, articulation, artistique, attaque, atone, audible, audition, battre, batterie, bémolisé, bruit, cadence, chanson, chant, chœur, composition, concert, concerter, consonance, coordination, corde, coup, crescendo, débit, déchiffrage, déchiffrer, décibel, détacher, dictée, diffus, diminuendo, dissonance, duo, durée, écho, écoute, écouter, écriture, enchaînement, ensemble, entrée, esthétique, euphonie, euphonique, expression, faux, final, fondamental, fréquence, grave, harmonie, harmonieux, harmonique, harmonisation, hauteur, improvisation, inaudible, instrument, intensité, interprétation, interpréter, intervalle, intonation, jouer, juste, justesse, langage, lecture, leitmotiv, liaison, mélodie, mélodieux, mélodique, mémorisation, mesure, métrique, mezza-voce, morceau, mouvement, musical, musicalement, musicalité, musique, musiquer, notation, note, nuance, nuancer, octave, orchestrer, parole, partie, passage, pause, perception, percussion, période, phonique, phrase, phrasé, phraser, piano, point, ponctuation, ponctuer, prosodie, prélude, règle, répéter, répétition, résonance, respiration, rythme, rythmer, sens, silence, solo, son, sonore, sonorité, souffle, soupir, style, syncope, synchronisation, tempo, temps, tension, tessiture, timbre, timbrer, tonal, tonalité, tonique, transcription, trémolo, duo, trio, valeur, variation, vent, vibration, voix, volume.*

Cette liste est livrée ici à l'état brut. On remarque que la plupart des termes musicaux recueillis dans le champ de la didactique du FLE se retrouvent dans ce tronc commun, sorte de sous-ensemble dans ce vaste monde de la terminologie musical. Certains termes présentent une ancienneté musicale supérieure à leur ancienneté linguistique et grammaticale (accent, accorder, euphonie, etc.) et vice-versa. Chaque fois qu'un enseignant en FLE emploie l'adjectif «tonique» par exemple, le plus souvent limité à la caractérisation des pronoms «d'insistance ou tonique», il peut être bien utile, pour l'exploitation pédagogique de cet adjectif, de savoir qu'il remonte à l'an 1762, provient de la *note tonique*, soit la note fondamentale dans le système tonal, et que son adoption par la phonétique et la grammaire, selon le dictionnaire *Le Robert*, est attestée en 1842, soit près d'un siècle plus tard. Il en est de même pour *Liaison* qui, si l'on en croit le même dictionnaire, a d'abord uni *deux notes de même son* (1765) avant d'unir consonne finale et voyelle initiale (1867).

Un premier classement de ce *trésor* peut être effectué sur des critères sémantiques. En effet, certains termes ont des sens assez rapprochés dans les deux domaines (phrase, ponc-

tuation, composition, interprétation, silence, harmonie, etc.), pendant que d'autres ont des sens différents mais n'en demeurent pas moins familiers en classe de langue : Accord, accorder, temps, point, etc. D'autres doivent être traités en fonction de leur niveau de difficultés. D'autres encore pourront être rejetés si leur pertinence et leur utilité ne sont pas démontrées.

### 3.2. *Contacts avec la pédagogie musicale*

Compte tenu des nombreux points communs qui unissent les apprenants en musique tonale et les apprenants en langue étrangère, certaines expressions récurrentes en pédagogie musicale, appartenant à la langue courante, particulièrement évocatrices et peu employées en didactique des langues pourraient faire partie de notre terminologie (Aubin, 1997 : 211-316). Si l'on observe quelques cours de chant ou d'instruments, sans avoir de grandes connaissances en matière de théorie musicale, on obtient une panoplie terminologique *didactisable* pour aider à améliorer la qualité esthétique des combinaisons sonores de tout apprenant en système musical de communication. Il peut s'agir de compétences, d'habiletés, de consignes : *audition intérieure, écoute intérieure, rythme intérieur, auto-écoute, écoute musicale, anticipation, imitation, reproduction* ou de moyen de décrire et caractériser le Son. Ainsi, le/un son est *bon, beau, joli, riche, pauvre, large, long, dense, fluide, bref, doux, soutenu, dense, ouvert, rond, libre, juste, égal, soutenu, vivant, mort*, etc. Il faut enseigner-apprendre à *libérer* le son, à *l'éteindre*, le *mouler*, le *faire*, *l'attendre*, *l'ajuster*, le *chercher*, le *reprandre là où on l'a laissé*, le *comparer*, le *lâcher*, le *remplir*, le *soutenir*, *l'élargir*, *l'étouffer*, *l'attaquer*, etc. Il doit avoir de la *souplesse*, de *l'ampleur*, *de la tenue*, *de la couleur*, etc. La culture d'une terminologie musicale est sans conteste un facteur de dynamisme pour le discours enseignant.

### 4. Coda

Cette approche musicale centrée sur la terminologie a permis de jeter quelques bases pour une méthode de travail et de recueillir un corpus de 200 termes environ. La terminologie musicale en didactique du FLE présente des caractéristiques variées et paradoxales : simplicité, complexité, sous-emploi, potentiel, pluridisciplinarité, suggestivité, subjectivité, précision, réduction, abondance. Elle met en relief la perméabilité des frontières non seulement entre les disciplines linguistiques et musicales mais aussi entre la langue *générale* et la langue *de spécialité*. Elle tend à démontrer l'intérêt, pour la didactique du FLE, de favoriser le développement de sa propre terminologie musicale. *La musique*, est de plus en plus considérée comme un Art indéfinissable, l'accent étant mis de nos jours sur la diversité des musiques et des cultures. La musique d'une langue, ne saurait échapper à cette évolution et à l'ouverture de ce paradigme définitionnel. Dans le contexte d'un apprentissage et d'une centration sur l'apprenant, celui-ci est bien le principal récepteur de cette combinaison so-

nore étrange, différente, plus ou moins agréable, amenée si tout va bien à devenir de plus en plus proche et familière. La définition et la caractérisation de cette musique lui revient donc complètement et ne devrait pas lui être imposée. Cette définition ne saurait être figée mais en évolution constante, en fonction de la nature de l'environnement dans lequel l'apprentissage se déroule, des difficultés, de la motivation, de la progression, du plaisir de réussir à communiquer *autrement* par les sons.

### Références bibliographiques

- ABRY, Dominique, & Julie VELDEMAN-ABRY. 2007. *La phonétique. Audition, prononciation, correction*. Paris, CLE International.
- AUBIN, Sophie. 1997. *La didactique de la musique du français : sa légitimité, son interdisciplinarité*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- AUBIN, Sophie. 2004. «Histoire de l'enseignement de la prononciation : de la phonétique appliquée vers une didactique musicale» en Suso López, Javier & Rodrigo López Carrillo, (éd.). *Le français face aux défis actuels : histoire, langue et culture*. Université de Grenade, APFUE-GILEC, vol. 2, 503-512.
- AUBIN, Sophie. (sous presse). «Relations langue-musique, terminologie et didactique : projet de lexique musical pour l'enseignement du français». *Hommage à Brigitte Lépinette*. Universitat de València.
- CONSEIL DE L'EUROPE. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier.
- CORRAL FULLA, Anna. 2008. «Méthodologie musicale et enseignement-apprentissage du français langue étrangère», *Synergies Espagne*, n° 1, 141-152.  
<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Espagne1/fulla.pdf> (Consulté le 09 mai 2010)
- COSTE, Daniel et al. 1976. *Un niveau-seuil*. Conseil de l'Europe.
- CUQ, Jean-Pierre (dir.). 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, CLE International.
- DENDIEN, Jacques (dir.). *Le Trésor Informatisé de la Langue Française*. ATILF/CNRS/Université Nancy 2. <http://atilf.atilf.fr/> (Consulté le 09 mai 2010).
- GALISSON, Robert & Daniel COSTE (dir.). 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette.
- GIRARDET, Jacky & Jacques PÉCHEUR. 2010. *Echo 1*, Livre de l'élève. Paris, CLE International.
- GOUGENHEIM, Georges. 1939. *Système grammatical du français*. Paris, d'Artray.
- GUIMBRETIERE, Elisabeth. 1994. *Phonétique et enseignement de l'oral*. Paris, Didier/Hatier.
- LHOTE, Elisabeth. 1995. *Enseigner l'oral en interaction : percevoir, écouter, comprendre*. Paris, Hachette FLE.
- LOISEAU, Yves. 2008. «De la phonétique et de l'oralité dans les manuels de FLE : le cas de Connexions 3», *Synergies Espagne*, n° 1, 123-132.  
<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Espagne1/loiseau.pdf> (consulté le 9 mai 2010).
- MÉRIEUX, Régine & Yves LOISEAU. 2008. *Latitudes 1*, Livre de l'élève. Paris, Didier.
- MURILLO, Julio, Àngels Campà, Manuel Tost & Claude Mestreit. *Forum 1*, Guide pédagogique. 2000. Hachette Livre Français Langue Étrangère.
- MÉRIEUX, Régine, Yves LOISEAU & Béatrice BOUVIER. 2005. *Connexions 3*, Livre de l'élève. Paris, Didier.
- REY-DEBOVE, Josette & Alain REY (dir.). 2010. *Le nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris, Le Robert.
- ROBERT, Jean-Pierre. 2008. *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, Ophrys.